



## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES DÉTENTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA (LA « BANQUE ») TENUE LE 8 AVRIL 2025**

---

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque (l'« **Assemblée** ») du mardi 8 avril 2025, à partir de 9 h 30, aux bureaux de LUMI Global à Montréal et par le biais d'une webdiffusion audio en direct.

M. Michael T. Boychuk, président du conseil d'administration, préside l'Assemblée et Mme Anna Dell'Api, chef des Affaires juridiques et secrétaire corporative, assure la fonction de secrétaire de l'Assemblée.

### **NOMINATION DES SCRUTATEURS ET ATTESTATION DE QUORUM**

Le président déclare l'ouverture de l'Assemblée et désigne Mme Martine Gauthier, de la Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de scrutatrice de l'Assemblée.

Le président reconnaît l'Assemblée comme étant légalement constituée pour traiter les points à l'ordre du jour.

### **POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

#### États financiers et rapport de l'auditeur

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent, lesquels ont déjà été envoyés aux actionnaires par la poste, sont présentés à l'Assemblée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Ce point ne fait l'objet d'aucune question, d'aucun commentaire et d'aucune discussion.

#### Nomination de l'auditeur

Une proposition visant à nommer le cabinet comptable Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme auditeur de la Banque pour l'exercice à venir est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour cette proposition.

#### Élection des administrateurs

Une proposition visant à élire les administrateurs dont la candidature est présentée dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque (la « **Circulaire** ») est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour cette proposition.

#### Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction

Une proposition visant à approuver une résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres visés de la haute direction, telle qu'elle est énoncée dans la Circulaire, est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour cette proposition.

#### Modification du Règlement XII

Une proposition visant à approuver une résolution extraordinaire confirmant la modification du Règlement XII concernant la rémunération annuelle globale des administrateurs, telle que présentée dans la Circulaire, est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour cette proposition.

## Propositions d'actionnaires

M. Yvan Deschamps, chef de la Direction financière et vice-président exécutif de la Banque, annonce sept propositions d'actionnaires soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le « MÉDAC »), telles que présentées à l'annexe « Propositions d'actionnaires » de la Circulaire, et précise qu'à la suite de discussions avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne pas soumettre quatre de ces sept propositions au vote des actionnaires. Une représentante du MÉDAC s'adresse à l'Assemblée au sujet des propositions. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour ces propositions.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Le président, M. Deschamps et M. Éric Provost, président et chef de la direction de la Banque, répondent à des questions portant principalement sur l'incidence des conditions actuelles du marché canadien de l'habitation sur la Banque, la valeur comptable de la Banque par rapport à celle des autres institutions financières, et la composition du portefeuille d'actifs de la Banque par secteur. Les intervenants répondent également à des questions concernant la situation macroéconomique actuelle et la structure des comités du conseil d'administration de la Banque.

## **RÉSULTATS DES VOTES**

Le président annonce les résultats préliminaires des votes tels que consignés dans le rapport des scrutateurs. Les porteurs de 15 846 913 actions ordinaires participent à l'Assemblée ou sont représentés par des fondés de pouvoir, ce qui représente 35,92 % des actions ordinaires avec droit de vote.

Les 12 candidats désignés dans la Circulaire sont tous élus par un pourcentage de voix favorables de 94,69 % à 98,40 %.

Les propositions concernant la nomination de l'auditeur, la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres de la haute direction, ainsi que la modification du Règlement XII concernant la rémunération annuelle globale des administrateurs sont adoptées, tandis que les propositions d'actionnaires ne sont pas adoptées, selon les résultats ci-dessous.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	%	%	%
Nomination de l'auditeur	92,24	-	7,76
Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction	91,14	8,86	-
Modification du Règlement XII	97,24	2,76	-
Proposition d'actionnaire 3 : Divulgation des langues maîtrisées par les employés	5,90	92,98	1,12
Proposition d'actionnaire 6 : Dividende sociétal et meilleur partage de la valeur	7,30	91,58	1,12
Proposition d'actionnaire 7 : Certification raisonnable des rapports ESG	14,81	84,05	1,14

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires, puis demande une proposition de levée de l'Assemblée. Sur proposition dûment présentée et appuyée, le président déclare la levée de l'Assemblée.

(s) *Michael T. Boychuk*  
Président

(s) *Anna Dell'Api*  
Secrétaire